



**PRÉFET  
DE L'INDRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Châteauroux, le 23/06/2023

### État de sécheresse dans l'Indre : Les pluies de cette semaine seront insuffisantes

La situation de sécheresse que traverse la France depuis deux années consécutives nécessite une vigilance et la mobilisation de tous.

Le mercredi 21 juin 2023, le comité restreint de l'Observatoire des Ressources en Eau (ORE) de l'Indre (comité sécheresse) a effectué un point sur la situation hydrologique du département. Malgré les épisodes pluvieux passés et à venir, les niveaux des nappes et rivières restent critiques, les effets des orages n'ayant qu'un impact très limité dans le temps sur les débits de nos cours d'eau. En conséquence, il a été choisi de relever les bassins de la Creuse en alerte et de l'Anglin Amont ainsi que la Ringoire au niveau de crise.

L'arrêté de restriction qui entre en vigueur le samedi 24 juin 2023 à 00h concerne les bassins versants de l'Indre listés dans le tableau suivant :

<b>VIGILANCE</b>	Anglin aval, Cher, Claise, Fouzon, Gartempe, Indre aval, Modon, Trégonce (gestion volumétrique)
<b>ALERTE</b>	Théols, Creuse
<b>ALERTE RENFORCÉE</b>	Arnon, Indrois-Tourmente
<b>CRISE</b>	Anglin amont, Indre amont, Bouzanne, Ringoire (hors gestion volumétrique), Ringoire (gestion volumétrique), Trégonce (hors gestion volumétrique)

Des contrôles du respect de ces restrictions sont mis en œuvre par les agents de la Direction Départementale des Territoires et de l'Office français de la biodiversité.

En cette période de sécheresse, le Préfet de l'Indre appelle l'ensemble des usagers (particuliers, collectivités, agriculteurs, industriels et tous les autres professionnels) à prendre conscience de l'importance de sa contribution dans la préservation des ressources en eau. Chaque geste compte, qu'il s'agisse de limiter l'arrosage, d'optimiser l'utilisation de l'eau dans les activités quotidiennes ou de participer à des initiatives de récupération des eaux.

**Direction des services du cabinet**

Tel : 02.54.29.50.54 / 50.06

Port : 06.32.89.73.82 / 06.07.08.31.19

Mél : [pref-comunicacion@indre.gouv.fr](mailto:pref-comunicacion@indre.gouv.fr)

Place de la Victoire et des Alliés – CS 80583  
36019 CHÂTEAUROUX Cedex

# SÉCHERESSE

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR ÉCONOMISER L'EAU

## USAGE DOMESTIQUE



Éviter de laisser couler l'eau



Utiliser les appareils de lavage à plein



Limiter les arrosages des jardins



Installer des équipements économes en eau



## INDUSTRIE

- Recycler certaines eaux de nettoyage
- Mettre en place des circuits fermés



## COLLECTIVITÉS

- Réduire les fuites dans les réseaux de distribution d'eau potable
- Optimiser l'arrosage des espaces verts et du nettoyage des voiries
- Connaître les volumes d'eau consommés pour éviter de surconsommer ou gaspiller
- Distribuer des kits hydro-économes dans les foyers



## AGRICULTURE

- Mettre en place des tours d'eau pour l'irrigation
- Utiliser un matériel d'irrigation hydro-économe
- Réduire l'irrigation selon les horaires définis dans les mesures de limitation des prélèvements